



MAIRIE de HUISSEAU-SUR-COSSON
Loir-et-Cher

SÉANCE DU 23 JUIN 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire de Huisseau sur Cosson, suite à la convocation du 17 juin 2016 adressée et publiée le même jour.

Présents :

Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire.

Mesdames et Messieurs les Adjointes

Claire CAILLON, Alain PRÉGEANT, Yvette LANÇON.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Joël BARON, Jean DE GOLOUBINOW (arrivé à 20h55), Bruno MOREAU, Sylvie RIBAIMONT, Christophe GUETROT, Maryse FERMÉ, Isabelle HUARD, Agnès COULBEAU, Stéphane LABBÉ, Nicolas VERNEAU, Sylvia HERLÉDAN.

Absents :

Bertrand GRISEL, qui donne pouvoir à Bruno MOREAU,
Lionel RUÉ-THIBAL qui donne pouvoir à Joël DEBUIGNE,
Virginie VINCENT, qui donne pouvoir à Sylvia HERLÉDAN.

Secrétaire de séance :

Maryse FERMÉ

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 15 avril 2016

Il est approuvé à l'unanimité.

Délibération N°001/ juin -2016

BUDGET GENERAL - DECISION MODIFICATIVE

Madame Sylvia HERLEDAN conseillère déléguée aux finances propose la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
022	Dépenses imprévues	- 2 200
73925	Fonds de Péréquation ressources intercommunales et communales (FPIC)	+ 2 200
Montant du FPIC communiqué lors de la séance du Conseil Communautaire du 30 mai 2016 (11 699 € - inscription budgétaire 9 500 €)		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
2313-96	Accueil de Loisirs	- 7 800
2313-74	PLU	+ 2 300
2313-85	Passerelle	+ 5 500

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative.

REVISION DES LOYERS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les montants des loyers (logements communaux et commerciaux), conformément aux baux et selon l'indice de référence des loyers, INSEE IRL, pour les logements communaux et INSEE ICC, à compter du 01 juin 2016 applicable au 1^{er} juillet 2016 :

Locations			2015
Mme FROMET M C	256 Route de Chambord	Mensuel	176.27
M BRUERE N	274 Route de Chambord 2 ^{ème} étage	Mensuel	211.71
M VAN ROOSEBEKE J	274 Route de Chambord 1 ^{er} étage	Mensuel	199.85
M PASQUIER S Mme AUBERT O	247 Route de Chambord 1 ^{er} étage	Mensuel	593.03
Mme QUAINO B	255 Route de Chambord 1 ^{er} étage	Mensuel	372.42
Bureau de la Poste	255 Route de Chambord	Trimestriel	935.49
Madame BRUNET	Salon de coiffure	Mensuel	334.55
Monsieur GUILLON	Charcutier traiteur	Mensuel	1 041.74
Monsieur FASSOT	Café-bar	Mensuel	541.15
Monsieur FASSOT	Appartement du bar 1 ^{er} étage	Mensuel	448.86

PRIX DU MATERIEL A VENDRE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 24 mars 2015 décidant la vente de matériel et en fixant le prix. Les plus belles tables ont été vendues. Il est proposé que pour le matériel vendu à l'avenir le prix soit fixé en fonction de l'état.

Redevance ORANGE (France Télécom)

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la redevance due par France Télécom pour 2016.

- Artères aériennes10.677 km x 51.72 € = 552.21 €
- Artères sous terre..... 6,437 km x 38.79 € = 249.69 €
- Emprise au sol.....2 m² x 25.86 € = 51.72 €

853.62 €

Par ailleurs, Monsieur le Maire signale que le montant est inférieur au montant de l'an passé. L'association des Maires a saisi les services de l'Etat pour les alerter et leur demander de revoir les modalités de calcul de cette revalorisation. Le Conseil Municipal restera attentif à la décision.

Participation de la Commune de CHAMBORD au fonctionnement des écoles élémentaire et maternelle pour l'année 2016

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs enfants de Chambord sont scolarisés à Huisseau sur Cosson. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une participation de 180 euros par enfant à la Commune de Chambord. (5 pour l'année scolaire 2015/2016).

CREATION DE DEUX CONTRATS aidés pour le service ENFANCE-JEUNESSE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création de deux contrats aidés 20/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2016 au service animation, (postes inscrits au budget).

Le Conseil Municipal, par

17 voix POUR
1 ABSTENTION

Décide la création de deux postes en contrat aidé 20/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2016 pour le service Enfance-Jeunesse.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Délibération N°007/ juin -2016

Création d'un poste d'ADJOINT ADMINISTRATIF de 2^{ème} classe à temps complet

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2016. (Suite à la démission de l'agent contractuel et à la demande de disposition pour convenances personnelles de l'agent titulaire du poste).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

Délibération N°008 / juin-2016

Liste annuelle Jury d'assises 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'arrêté préfectoral 2016 du 15 mars 2016, il convient de procéder au tirage au sort des jurés d'assises pour 2017.

1/ N°469 - DEBOUT Kévin 50 Rue de Biou	Né le 14 novembre 1992 à BLOIS (41)
2/ N°1212 - MAZEAU Alain 30 Rue de la Forêt	Né le 08 novembre 1962 à LOUDUN (86)
3/ N°539 - DESROCHES Joël 44 Rue de la Tonnelle	Né le 24 janvier 1947 à MER (41)
4/ N°661 - FOISY épouse FERMÉ Maryse 315 Route de Chambord	Née le 21 février 1966 à ROMILLY/AIGRE (28)
5/ N°1908 - DANTEC Stéphanie 1 bis Chemin des Galliot	Née le 15 octobre 1968 à PARIS 16 ^{ème}
6/ N°639 - FASSOT Patricia 80 C route de Chambord	Née le 18 octobre 1967 à VIERZON (18)

AFFAIRES DIVERSES

- Inondations et dons

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux ainsi que la population et les bénévoles qui ont apporté leur soutien et aide aux sinistrés lors des inondations, ainsi que diverses propositions de dons.

- Don au CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un don de 100 euros a été fait auprès du CCAS en remerciement de l'accueil qui a été fait aux élèves et leurs accompagnateurs lors de l'étoile cyclo.

- Réunion publique
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes le mercredi 6 juillet à 20h30 suite aux évènements.
- Fête des écoles et fête de la musique
La fête des écoles est prévue le 25 juin à partir de 14h30 suivie de la fête de la musique.
- 14 juillet 2016
Sur la place de la Mairie.

La séance est levée à 21 heures 40.

Le Maire,



Joël DEBUIGNE